



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 62909

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la mise en oeuvre des 35 heures dans les hôpitaux publics. De nombreux mouvements sociaux ont mis en évidence les difficultés professionnelles rencontrées par les personnels des hôpitaux publics, notamment parmi les infirmières. Ces difficultés sont notamment liées au manque de personnels. Or, l'obligation légale d'appliquer les 35 heures dans l'administration va rendre encore plus aigus les problèmes d'effectifs dans les établissements de santé. En conséquence, il lui demande de lui indiquer les solutions envisagées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en oeuvre des 35 heures pour faire face au manque de personnel dans les hôpitaux publics.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62909

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3628